Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

Herausgeber: Visarte Schweiz

Band: - (1916)

Heft: 159

Rubrik: Communication de la rédaction

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

GKUKGKUKGKUKUKGKGKGKGKUKUK

Art Suisse à l'Etranger.

M. le Dr E. Geiger a publié dans le numéro du 26 novembre 1915 de la Nouvelle Gazette de Zurich, un article digne d'attention que nous reproduisons in extenso dans la partie allemande de ce numéro. Nous le résumons ici pour ceux qui ne peuvent le lire dans le texte original.

La guerre actuelle terminée, nous assisterons sans doute à une guerre économique entre groupements des grandes nations et à côté desquels nous, Suisses, ne pourrons subsister qu'en nous organisant d'une façon plus rationnelle pour cette lutte et en serrant davantage nos rangs. Avant la guerre déjà, notre industrie et nos exportations commençaient à se heurter à une concurrence mieux organisée et souvent soutenue par leur Etat même. Ce fait se retrouvera sans doute à un degré plus fort encore après la guerre.

Le fait que les Suisses ne sont envisagés comme ennemis nulle part sur notre globe, ne suffit pas pour leur éviter la peine de se solidariser. Créons, au contraire, des liens solides et nous aurons la chance ici ou là de prendre la place d'un concurrent qui aura perdu du terrain.

Mais, nous ne devons pas attendre la fin de la guerre pour cela, c'est dès maintenant que nous devons agir et prendre exemple sur nos concurrents. Il ne suffit pas de créer de nouveaux consulats et de nouvelles ambassades; il faut faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que les Suisses puissent à l'étranger se présenter comme Suisses et ne soient pas forcés de se rattacher à telle ou telle autre colonie étrangère.

Il y a quelques années déjà que les cercles dirigeants en Allemagne ont reconnu que les Beaux-Arts devaient faire partie de l'exportation allemande. On reconnut que l'Art était, somme toute, le meilleur produit pour représenter la culture d'une nation à l'étranger.

Industriels, commerçants et représentants du gouvernement s'unirent aux artistes pour former une « Société pour l'Art allemand à l'étranger », dont les expositions eurent comme résultat d'amener de notables commandes à des artistes allemands. Les résultats d'une pareille organisation profitèrent du reste non seulement aux artistes, mais d'une façon générale au commerce et à l'industrie.

L'artiste suisse qui veut percer à l'étranger est obligé de se rattacher à une organisation étrangère. Il est alors perdu comme représentant de son pays et c'est une autre nation qui en bénéficie. L'Art suisse devrait bénéficier de facilités pour se faire connaître au loin et plus spécialement dans les deux Amériques.

Individuellement, l'artiste suisse ne peut que très difficilement se faire connaître dans les pays d'outre-mer. Il faut qu'il s'organise de concert avec nos industriels et les représentants de nos pouvoirs pour fonder une Société pour l'Art suisse à l'étranger à laquelle seraient intéressés tous ceux qui participent à l'industrie des

étrangers et à l'exportation. A la conclusion de la paix, nous devons être prêts.

Une telle société devrait être en contact étroit avec nos représentants diplomatiques de l'étranger et devrait trouver un appui dans les colonies suisses et les sociétés suisses à l'étranger. Celles-ci patronneraient de petites expositions d'art suisse, dont elles faciliteraient l'organisation. En retour, ces expositions serviraient aussi à maintenir plus vivant le souvenir de la patrie. Il y aurait naturellement lieu de soumettre les œuvres à un choix sévère; mais, puisque nous possédons une Commission fédérale des Beaux-Arts, celle-ci serait toute désignée pour assumer l'organisation de ces expositions.

Il y a depuis quelque temps une tendance marquée à donner à notre Art national la place qui lui revient; la preuve en est le choix des artistes que certains centres de l'industrie hôtelière ont fait pour se faire représenter à l'Exposition nationale à Berne. Nous la trouvons aussi dans le souci d'une meilleure industrie des souvenirs de voyage. Ce sont des exemples à encourager.

Employons ces temps de repos forcé pour rassembler nos forces et pour les coordonner et que le temps où viendra la paix, qui sera aussi le signal d'une nouvelle lutte économique, nous apporte la moisson.

Il serait d'un grand intérêt que les idées et les propositions émises par le Dr E. Geiger, résumées cidessus, soient discutées par des autorités compétentes au point de vue de la manière dont elles pourraient être réalisées et nous espérons y revenir prochainement.

La Rédaction.

AD AD

Communication de la Rédaction.



Rectification.

Dans notre article sur les fêtes du Jubilé paru dans le dernier numéro, nous avons omis parmi les hôtes du banquet le nom de M. le Dr Trog, oubli que nous regrettons vivement.

Th. D.

GEORGE GO

Zu verkaufen, event. zu vermieten, sehr schönes

Maler-Atelier

in herrlicher Berggegend mit See, neu erbaut, freistehend. mit zwei kleinen Wohnräumen.

Offerten an Postf. 20842, Filiale Seidengasse, Zürich.

Gesucht in grösserer Stadt der Schweiz oder Umgebung grosses helles

Kunstmaleratelier

mit Nord- und Oberlicht, event. mit Wohnung. Offerten mit Preisangabe an die Exp. E. A. 24.